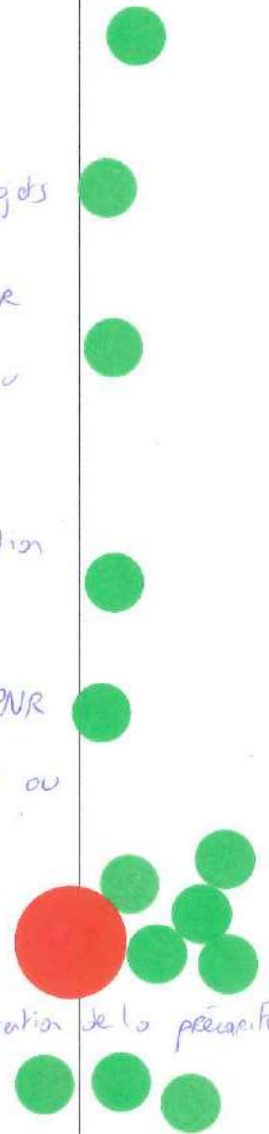


# Éolien : Quelles retombées économiques locales ? Quelle intégration dans le projet territorial ?

Atouts du territoire	Contraintes identifiées	Pistes d'actions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Schéma d'injection de l'éolien annexé à la charte du PNR.</li> <li>- Nombreux mâts déjà installés</li> <li>- Parc arrivant en fin de vie / sortie d'obligation d'achat dans le sud du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repowering plus complexe pour des déplacements de mâts</li> <li>- Pas de différences entre les projets développés rapidement et ceux pour lesquels un effort d'intégration territoriale a été fait pour l'attribution des permis.</li> <li>- Contraintes Radar.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inertion facilitée pour repowering pour des projets intégrant des financements participatifs ou des portages publics.</li> <li>- <del>Repower</del> Intégration de financements publics pour orienter les projets</li> <li>- Création de fonds de compensation (financement annuel) pour financer des projets locaux pour les nouveaux parcs ou sur les existants.</li> <li>- Développement de l'hydrogène en lien avec l'installation d'éoliennes :</li> <li>- Orientation inscrite dans le PCAET ou le projet de PNR sur la composition du capital des parcs éoliens ou sur les retombées économiques locales.</li> <li>- Valoriser les retombées économiques locales de l'éolien pour la biodiversité, la sensibilisation en écoles, la préservation de la préséance</li> <li>- Travailler avec des associations type Enercoop ou Énergie Partagée pour sensibiliser les élus aux thématiques de financement citoyen</li> <li>- Rentrer en contact avec le pays du Combrasis pour tirer profit de leur expérience.</li> </ul>



# Éolien : Quelles retombées économiques locales ? Quelle intégration dans le projet territorial ?

Atouts du territoire	Contraintes identifiées	Pistes d'actions
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaction des habitants à l'aspect visuel des champs éoliens</li> <li>- Financement participatif ouvert aux lieux qui n'attire pas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination entre communes et répartition des revenus</li> <li>- Communication sur l'installation des parcs</li> <li>- Financement participatif ouvert aux locaux</li> <li>- Soutien de B53V aux collectivités pour assister à avoir des retombées locales</li> <li>- Fonds de compensation versé par un opérateur éolien pour financer des projets locaux (exemple d'Anges-sur-Somme).</li> <li>- Développement des haies par les développeurs éoliens : aide des collectivités ou chambre d'agriculture pour trouver du foncier pour implanter des haies.</li> <li>- Trouver des moyens légaux pour que les développeurs éoliens puissent financer la rénovation thermique.</li> </ul>